

Europe.

Instrument de Paix ?



**EUROPE UNIE
GAGE DE PAIX**

PAIX ET LIBERTÉ

167, Rue de l'Université, PARIS (6^e) c.c.P. 420776

MORAC

*Recherchez la paix de la ville où je vous ai exilés et intercédez pour elle auprès du Seigneur,
car votre paix dépendra de la sienne.
Jérémie 29,7*



Des idées pour bien utiliser ce dossier

Pourquoi ne pas transmettre ce dossier à tous les intervenants du culte du 11 mars 2018 : prédicateur, prédicatrice, président ou présidente de culte, musiciens et musiciennes, animateurs et animatrices pour enfants, moniteurs et monitrices, etc. ?

Pourquoi ne pas utiliser le Dossier et tout ce qu'il comprend, en proposant à votre Église des activités toute la journée et pas seulement lors du culte ?

Pourquoi ne pas inviter un membre de la Commission de Réflexion pour la Paix à cette occasion ?

La Commission de Réflexion pour la Paix, AEEMF

Membres : Thaddée Ntihinyuzwa (Président), Pascal Keller (membre du Bureau), Nicolas Kreis (Secrétaire), Daniel Goldschmidt (Caisse de Secours), Denis Kennel (CeFoR Bienenberg), Geneviève Toilliez (Commission Foi et Vie), Élie Toilliez (membre du Bureau de l'AEEMF), Corentin Haldemann, Silvie Hege, Sylvain Roussey.

Pour tout contact :

Thaddée Ntihinyuzwa, tél. 03 88 60 14 75, thaddeentihinyuzwa@yahoo.fr

Merci de donner un écho concernant l'usage fait de ce Dossier et concernant l'utilité de vivre le Dimanche pour la Paix dans votre Église.

Sommaire

Éditorial	5
Animation du culte, chants et prières	6
L'Union Européenne : instrument de paix et de justice ?	8
Le projet européen : de la construction de la paix à la résurgence des mouvements isolationnistes	13
Notes pour la prédication	17
Histoire(s) pour les (petits et grands) enfants	21
Proposition d'offrande	29
Retour sur l'offrande du Dimanche pour la Paix 2017	30

Éditorial

Thaddée Ntihinyuzwa, Président de la Commission de Réflexion pour la Paix.

Europe. Instrument de Paix ?

Chers amis, alors que notre dossier du dimanche pour la paix 2017 traitait de la peur, celui de cette année 2018 focalise sur l'Europe. Est-elle un instrument de paix ?

La Commission de Réflexion pour la Paix (CRP) vous propose pour le dimanche pour la paix qui sera célébré le 11 mars 2018, des chants et des prières, des textes qui enrichissent notre connaissance et nous exhortent à la prière et à l'action et un canevas de prédication.

Dans son article, Frédéric Rognon qui se décrit comme un « humble artisan de paix » nous emmène en voyage dans le temps pour découvrir la vision initiale jusqu'à la réalité d'aujourd'hui de l'Europe. Reconnaissant que « les guerres s'engendrent les unes les autres », les philosophes et les politiques ont recherché la paix en instaurant un projet économique. On se réjouit aujourd'hui de l'état des relations franco-allemandes et des relations germano-polonaises. La justice pénale européenne a fait ses preuves, mais une Europe sociale et une Europe terre d'accueil restent à désirer.

Frédéric de Coninck nous ouvre les yeux sur l'Europe rêvée et déçue par les siens. Tout en exhortant les chrétiens à ne pas coller le qualificatif « chrétien » au projet politique qu'était l'Europe, l'auteur reconnaît l'idée fondatrice de recherche de la paix dans une Europe dévastée par des guerres comme une manifestation de la foi de certains fondateurs de la démocratie chrétienne. Pour pérenniser cet idéal aujourd'hui menacé par des mouvements isolationnistes, notre rôle de chrétiens est de soigner les relations dans la vie d'église en faisant tomber les préjugés et en assumant la dimension missionnaire de l'église. Le chrétien, assure Frédéric de Coninck, est équipé pour accueillir la différence.

Le texte de Pascal Keller qui est une proposition de canevas de prédication, nous fait relire l'Ancien Testament et le Nouveau Testament pour démontrer qu'il y a lieu d'espérer une vie paisible pour les pays et pour nous. C'est tout le projet de Dieu quand il envoie son fils Jésus, le prince de la paix qui détruit les murs de séparation. Le croyant chrétien est appelé à avoir l'espérance que la guerre aura une fin et à être acteur en recherchant la paix de sa ville. La paix est vue ainsi comme une œuvre de solidarité : prier pour la ville, pour les autorités, pour favoriser la mission à ceux qui ne connaissent pas Dieu. Par rapport à l'Union Européenne, nous sommes encouragés à ne pas juger, mais à discerner comment nous pouvons participer au bien de nos sociétés.

Bon dimanche pour la paix,

Thaddée Ntihinyuzwa

Animation du culte, chants et prières

Proposée par Thaddée Ntihinyuzwa, de l’Église évangélique mennonite de Strasbourg-Illkirch, voici une liste de chants qui peuvent être chantés selon la pratique de chaque assemblée. Elle est suivie de trois prières qui peuvent être dites à des moments choisis par la personne responsable du déroulement du culte.

Chants

- AEC 214 : Seigneur, nous arrivons
- JEM 400 : Dieu Ta Fidélité
- AEC 534 : Seigneur, fais de nous
- JEM 591 : Règne en moi
- JEM 595 : Ta bienveillance
- JEM 332 : Rédempteur du monde

Prières

Prière 1

Propositions de Psaumes.

Le **Psaume 67** (Que tous les peuples louent Dieu) peut être lu comme une prière pendant le moment de louange.

Le **Psaume 94** (Combien de temps les méchants triompheront ils ?) pourrait être lu pendant le moment d’intercession.

Aussi, le **Psaume 82** (Dieu juge les dirigeants des nations) pourrait inspirer la personne responsable du déroulement du culte.

Prière 2

La prière suivante est une intercession pour l’Union Européenne.

Père céleste,

Merci pour l’Union Européenne et pour ce qu’elle a pu apporter et dont nous jouissons aujourd’hui.

Nous prions pour les autorités qui se préoccupent du maintien de bonnes relations entre les peuples de cette union.

Donne-leur la sagesse et les moyens de faire de l’Europe un lieu favorable à l’annonce de ton Evangile.

Nous prions que tous les chrétiens de l’Europe se sentent concernés et agissent en faveur de la Paix.

Nous te le demandons dans le nom de Jésus-Christ.

Amen.

Prière 3

Pour prier plus largement pour la paix, la prière suivante du pasteur André Dumas, peut être dite pendant le culte « PAIX, PAIX, PAIX ».

Notre Dieu, les hommes disent paix, paix, paix, mais ils le disent non parce qu'ils aiment leurs ennemis, mais parce qu'ils accusent les autres d'êtres des fauteurs de guerre, ou parce qu'ils ont peur pour leur propre tranquillité, leur propriété et leur sécurité.

Les hommes disent paix, paix, paix, et pendant ce temps, silencieusement, leur cœur murmure : soupçons, mépris, tactique, ou encore crainte, abandon, neutralité.

Les hommes parlent de paix, quand leur situation les avantage ou quand l'avenir les menace. Ils se servent de la paix pour chercher la paille qui est dans l'œil de leurs adversaires, et pour oublier la poutre qui est dans leur propre œil. Les hommes tiennent le langage de la colombe, mais ils ne desserrent pas leurs pattes de vautour.

Oh Dieu, qu'il est difficile de parler de la paix, même dans ce monde terrible où la course aux armements va plus vite encore que la course à la famine, où la vente des armes est devenue une part substantielle de notre balance commerciale, et où, nous le savons tous, l'humanité dispose désormais de moyens prodigieux pour s'anéantir elle-même.

Notre Dieu, quand nous parlons de paix, préserve-nous des indignations faciles et vertueuses, unilatérales et inefficaces. Apprends-nous que la paix commence avec ceux qui sont nos adversaires et non pas avec ceux qui sont nos partisans. La paix commence quand je cherche à écouter et à négocier, mais non pas quand je continue à accuser et à découper le monde en camps irréconciliables. La paix commence quand je cherche la désescalade, et non pas quand je loge ici le bien et là le mal. La paix commence quand je suis prêt à en payer moi-même le coût et non pas quand j'ai trouvé d'autres boucs émissaires que je charge du mal et du malheur de l'humanité.

Ô Dieu, en ce temps où s'accumule la honte des armements, de leurs dépenses stérilisantes et menaçantes, fais de nous des artisans de paix. Plonge-nous dans les analyses politiques et économiques. Nous te prions pour les gouvernants et pour les opinions publiques, pour les journalistes et pour les informateurs, pour les partis et pour les syndicats, pour les multiples associations qui ont pris à cœur d'éviter la guerre et de fabriquer la paix.

Mène-nous tous vers la désescalade des peurs et des menaces, des armements et des budgets militaires. Pacifie entre nous les rapports internationaux.

Car tu es venu pour porter ta guerre de justice, de vérité et de liberté contre nos guerres de priviléges, de propagandes et de domination.

Au nom de Jésus-Christ, qui est mort dans notre guerre contre toi, pour nous ouvrir à ta paix envers nous. Amen.

(André Dumas, Cent prières possibles, Editions Cana 1988, p.64- 66)

L'Union Européenne : instrument de paix et de justice ?

De la vision initiale à la réalité

Texte proposé par Frédéric Rognon, Professeur de Philosophie des religions à la faculté de Théologie Protestante de Strasbourg, et Président de la Commission Justice aumônerie des prisons de la Fédération protestante de France.

Je ne suis pas un spécialiste de l'Histoire et des institutions européennes, mais un humble artisan de paix, qui aspire pour moi-même et pour mes enfants et petits-enfants à une Europe où il fasse bon vivre, une Europe de paix et de justice. Je proposerai donc simplement quelques pistes de réflexion sur le chemin parcouru depuis la vision initiale jusqu'à la réalité d'aujourd'hui, en reprenant successivement ces deux grands thèmes : la paix et la justice. Dans chacune de ces deux parties, je tâcherai de définir la vision initiale, puis les réalisations et les échecs, et enfin ce qu'il reste à accomplir.

I. La paix

On pourrait commencer par la justice, car paix et justice se conditionnent mutuellement, mais le souci de la paix est à l'origine du projet européen. Il est symptomatique en effet de relever que les premières ébauches d'une vision d'unité pour l'Europe, aux XVIIIe et XIXe siècles, avaient pour finalité l'instauration d'un régime de paix. Que ce soit l'abbé de Saint Pierre qui, dès 1713, dans son Projet de paix perpétuelle, dessine les premiers contours d'un gouvernement européen associant les souverains de chaque État. Que ce soit Emmanuel Kant, qui, en 1795, dans son traité intitulé *Vers la paix perpétuelle*, imaginait un fédéralisme d'États libres et cependant liés par un droit cosmopolitique stipulant notamment l'abolition de toutes les armées permanentes. Ou que ce soit Victor Hugo et son rêve d'une Europe unie et pacifique. Bien sûr, Napoléon et d'autres après lui, et même Hitler, ont aussi cherché à aboutir à l'unité politique du continent, mais par les armes du nationalisme et de la conquête : on a bien vu, avec leurs ambitions funestes, à quel point la fin et les moyens sont intimement liés, combien la fin ne justifie jamais les moyens, et comment les guerres s'engendent les unes les autres sans parvenir à établir la paix qu'elles prétendent instituer. « *Si vis pacem, para pacem* », et non « *para bellum* ».

Au XXe siècle, les tensions internationales de l'entre-deux-guerres transforment les initiatives d'Aristide Briand et Gustav Stresemann en 1926, ou d'Aristide Briand et Frank Kellogg en 1928, en espoirs sans lendemain. On connaît en effet la suite... C'est sans doute la même carence que l'on peut relever dans tous ces projets précurseurs de construction de l'Europe en vue d'assurer la paix sur le vieux continent : l'absence de mesures contraignantes, ce qui les rend parfaitement inopérants :

- Le fédéralisme de Kant n'était qu'une alliance entre les peuples qui respectait la souveraineté absolue de chaque État, et son droit cosmopolitique n'était pas doté d'un véritable pouvoir exécutif et judiciaire contraignant, afin que les infractions à l'alliance de paix soient poursuivies et sanctionnées selon des procédures judiciaires institutionnalisées, tout comme des actions criminelles.
- De même, le Pacte Briand-Kellogg, signé en 1928, par lequel 57 pays condamnèrent la guerre « comme instrument de la politique nationale », ne prévoyait aucune sanction en cas d'infraction, et s'est donc avéré illusoire. On retrouve cette inefficience du droit purement incantatoire dans l'interdiction de la guerre proclamée par l'ONU en 1948...

Au sortir de la seconde Guerre mondiale, la construction effective de l'Europe s'impose aux esprits les plus éclairés comme un garde-fou prévenant tout nouveau conflit armé. Mais le paradoxe veut que les premiers balbutiements d'une unification européenne coïncident avec la période où l'Europe est, comme jamais, divisée en deux blocs hostiles. Le projet de construction européenne est donc givré

dès son origine par un certain nombre d'ambiguïtés : s'il semble mu par une aspiration profonde à la paix, après des siècles de déchirements et après les horreurs et les infamies de la seconde Guerre mondiale, il répond aussi chez un certain nombre de ses artisans à une volonté de contrer l'avancée du communisme, dans le cadre de la Guerre froide, ce qui n'est pas vraiment une intention pacifique... C'est ce qui explique le ferme soutien des Etats-Unis à la construction européenne dans les années cinquante, à travers le plan Marshall. L'idée d'une défense militaire européenne autonome surgit relativement tôt. Lancé en 1951, le projet français d'une Communauté Européenne de Défense (CED) débouche néanmoins sur un échec en 1954, après le refus de ratification du traité de Paris par le Parlement français (gaullistes et communistes craignant une perte de la souveraineté nationale). Cet échec pour des raisons souverainistes favorise paradoxalement une solution atlantiste, et par voie de conséquence la bipolarité : en 1954 est fondée l'Union de l'Europe Occidentale (UEO) comme « pilier européen » de l'OTAN ; en 1955, l'Allemagne est intégrée à l'OTAN à égalité avec les autres membres, et la même année, l'Union Soviétique et ses États satellites répondent en créant le Pacte de Varsovie.

Le principe d'une défense européenne unifiée et autonome restera en sommeil pendant tout le temps de la Guerre froide et jusqu'à l'implosion du bloc communiste, et s'avère depuis cet événement n'être qu'un « serpent de mer », même si le Traité de Maastricht semblait vouloir lui donner davantage de consistance. Force est de constater que face aux drames des conflits sanglants de ces dernières décennies, l'Europe n'a guère manifesté que sa division, et donc son impuissance : qu'il s'agisse de conflits extérieurs au continent comme l'intervention américaine en Irak en 2003 ou, tout récemment, l'intervention russe en Géorgie, ou bien, plus grave et plus déplorable encore, qu'il s'agisse de guerres internes comme celles qui ont ravagé l'ex-Yougoslavie de 1991 à 1995. Il est donc erroné de prétendre, comme on l'entend parfois, que la guerre a enfin été éradiquée en Europe, pour la première fois de son histoire, conformément à la vision kantienne de la « paix perpétuelle ». Non seulement le philosophe allemand s'est hélas lourdement trompé en affirmant qu'un régime démocratique était une garantie contre la guerre, puisque de grandes démocraties européennes et américaines ont participé et participent encore à des opérations militaires à l'extérieur, mais l'Europe elle-même a connu sur son sol les affres de la guerre et de l'épuration ethnique que l'on croyait n'appartenir qu'à un passé révolu. Par ailleurs, la perception d'un monde de plus en plus dangereux, avec des vagues d'attentats sur le sol européen lui-même, encourage à la remilitarisation, et dissuade les puissances nucléaires de désarmer : comme si la bombe atomique pouvait quelque chose contre le terrorisme...

Il convient néanmoins de reconnaître les progrès accomplis sur le chemin de la paix. L'ouverture de l'Union Européenne aux pays d'Europe centrale et orientale, en 2004 avec l'Europe des 25, et en 2007 avec l'Europe des 27, a marqué une étape considérable, que l'on n'imaginait pas il y a vingt ans. Mais surtout, après tant de guerres cruelles, la réconciliation franco-allemande fait office de modèle dans le monde entier. À Beyrouth, j'ai pu constater qu'elle donnait de l'espoir aux communautés déchirées, et on m'y a longuement questionné sur les délais et les modalités de cette réconciliation. On finit aujourd'hui par oublier que nous revenons de loin. Dès 1921, à Verdun, le Service Civil International organisait des chantiers de reconstruction pour jeunes Français et Allemands, ce qui n'était pas spécialement du goût des anciens combattants. Ce qui a vivement contribué au rapprochement et à la reconnaissance des populations françaises et allemandes par le biais des rencontres interpersonnelles, ce sont les jumelages entre cités de part et d'autre de la frontière, et toutes les actions culturelles qu'ils ont impulsées. Le premier jumelage est celui de Montbéliard avec Ludwigsburg ; on dénombre 25 jumelages franco-allemands de 1950 à 1957, 400 en 1969, et 2000 aujourd'hui. Par ailleurs, il est remarquable que nous puissions disposer, depuis quelques années, d'un manuel d'histoire commun, rédigé par une équipe binationale. Cela contribue à construire une mémoire commune, non seulement pour le nazisme et la Shoah, ce qui n'a pas posé beaucoup de problèmes aux historiens français et allemands, mais aussi pour les guerres napoléoniennes, pour la décolonisation française et pour la réunification allemande, ce qui semble-t-il s'est avéré bien plus problématique. Cette initiative d'un manuel d'histoire bilingue franco-allemand conduit maintenant à des projets germano-polonais, japoно-coréen, et même croato-serbo-bosniaque.

Que reste-t-il donc à accomplir pour que l'Europe devienne véritablement un continent de paix ? Peut-être que l'on cesse de confondre la paix et la sécurité. Il est paradoxal de relever que l'Europe bénéficie

d'un riche passé d'actions de résistance non-violente, ne serait-ce que lors de la chute du « Rideau de fer », et que cet héritage est très peu considéré en tant que tel, et très peu enseigné. Notre principal défi est donc de promouvoir au sein de l'espace européen une véritable culture de la non-violence. Et bien entendu d'œuvrer en faveur de la justice.

II. La justice

La vision initiale de la construction européenne était un projet éminemment politique : un continent où régneraient la paix et la justice, l'une n'allant pas sans l'autre. Or, force est de constater que l'on en a d'abord fait un espace économique. Cette priorité accordée aux questions économiques révèle l'orientation foncièrement libérale du projet européen : non seulement parce qu'il a abouti à la suppression des barrières douanières et à la libre circulation des personnes et des marchandises, conformément aux principes du libéralisme, mais aussi parce que l'on retrouve là l'utopie libérale de la résolution des problèmes sociaux au moyen du progrès économique. La justice sociale serait la conséquence de la croissance économique : les plus démunis devraient bénéficier de la hausse globale du niveau de vie...

On sait que la première étape décisive de la construction européenne a été, en 1951, la création de la CECA (Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier). En proposant de mettre en commun les ressources franco-allemandes du charbon et de l'acier, Jean Monnet, Robert Schuman et Konrad Adenauer jetaient les bases d'un marché commun européen. La CECA comprenait six États : l'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays Bas. Au-delà de son assise économique, elle avait aussi une profonde signification symbolique, puisqu'elle rapprochait plusieurs anciens belligérants des deux camps de la seconde Guerre mondiale. Elle a servi de modèle à la Communauté Économique Européenne (CEE), dont le texte fondateur est le Traité de Rome, conclu en 1957 entre les six mêmes nations. Le Traité de Rome constitue le véritable acte de naissance de la construction européenne, puisqu'il instaure pour la première fois un espace de libre échange commercial en Europe. Cette « Europe des six » devient « l'Europe des neuf » en 1973 (avec l'intégration du Danemark, de la Grande Bretagne et de l'Irlande), « l'Europe des dix » en 1981 (avec la Grèce), et « l'Europe des douze » en 1986 (avec l'Espagne et le Portugal). Après ces trois vagues d'élargissement, les eurosceptiques gagnent du terrain dans l'opinion publique. Jacques Delors propose alors un ambitieux projet de relance de la construction européenne : ce sera l'Acte unique européen, ratifié en 1986, qui prévoit pour le 1er janvier 1993 la création d'un marché intérieur unifié, caractérisé par la libre circulation des hommes, des biens et des capitaux, la mise en place d'une union économique et monétaire, prélude au lancement d'une monnaie unique. La CEE étend en outre ses compétences à de nouveaux domaines, comme la recherche, le développement technologique et l'environnement. Du fait de la réunification allemande en 1990, l'ex-RDA est de facto absorbée par la CEE. La chute du « Rideau de fer » confronte la CEE à de nouveaux défis, et notamment à celui de nouveaux élargissements, vers l'Europe centrale et orientale.

L'entrée en vigueur du Traité de Maastricht, le 1er novembre 1993, institue une union politique, économique et monétaire, mais aussi une coordination des politiques étrangères et de sécurité. On ne parle plus désormais de CEE, mais d'Union Européenne. En 1995, c'est l'espace Schengen qui entre en vigueur : il désigne le territoire des États signataires de l'accord de Schengen, qui supprime les frontières intérieures et renforce la surveillance des frontières extérieures : ainsi se constitue une « Europe de la sécurité ». La même année, avec l'adhésion à l'Union Européenne de l'Autriche, de la Suède et de la Finlande, l'Europe passe à quinze. Deux nouvelles vagues d'élargissement auront lieu en 2004 (avec dix nouveaux États : l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie, la Hongrie, la Slovénie, Malte et Chypre), et en 2007 (avec deux nouveaux membres : la Roumanie et la Bulgarie). Mais en 2016, le Royaume Uni vote le Brexit, marquant un coup d'arrêt à l'extension. Entre temps, le 1er janvier 2002, la nouvelle monnaie européenne remplace la monnaie nationale dans tous les États de l'Union Européenne, à l'exception du Royaume Uni, du Danemark et de la Suède. Ainsi, on peut parler d'une Europe à géométrie variable, puisque certains États membres de l'Union Européenne (comme la France) ont adopté l'euro et font partie de l'espace Schengen,

d'autres (comme le Royaume Uni avant le Brexit) n'ont adopté ni la monnaie unique ni les règles de l'accord de Schengen, d'autres encore (comme l'Irlande) ont adopté la monnaie unique mais n'ont pas signé l'accord de Schengen, et d'autres enfin (comme la Suède) ont conservé leur monnaie nationale mais sont intégrés à l'espace Schengen. Sans compter les pays candidats à l'un ou l'autre de ces cercles. Par ailleurs, des procédures de « coopération renforcée » sont prévues pour les pays qui souhaiteraient avancer plus vite que les autres dans l'intégration. On se dirige ainsi vers une Europe à la carte ou à plusieurs vitesses.

Comme on le voit, c'est l'unification économique qui s'est imposée comme la priorité de la construction européenne. La démocratie politique a été plus lente à se mettre en place, mais contrairement à ce que l'on entend bien souvent, elle n'est pas absente du fonctionnement des institutions de l'Union. C'est notamment le cas depuis la première élection au suffrage universel direct, en 1979, du Parlement européen, qui s'avère être la plus démocratique des institutions européennes. L'Union Européenne a adopté, en 2000, une Charte des Droits fondamentaux. La Cour européenne des droits de l'homme, qui siège au Palais des droits de l'homme à Strasbourg, a épingle plusieurs fois la France, notamment sur les libertés individuelles et sur les droits des immigrés. C'est cependant sur cette dernière question que l'on est en droit d'être le plus inquiets : malgré l'accueil des réfugiés, l'institution de l'espace Schengen contribue à faire de l'Europe une citadelle de prospérité, aux frontières solidement verrouillées. Et l'alternative populiste, en forte progression de Budapest à Vienne et de Varsovie à Hénin-Beaumont, en remettant en cause le principe de Schengen, ne fait paradoxalement que renforcer cette logique isolationniste, en multipliant simplement les vases clos.

L'ouverture des frontières internes présente néanmoins de grands avantages, au-delà des intérêts économiques : elle permet des rapprochements entre les peuples et par conséquent une évolution des mentalités. J'ai été vivement frappé, en avril 2008, alors que la Pologne venait d'entrer dans l'espace Schengen, de constater combien les relations entre étudiants polonais et allemands en bénéficiaient. Il faut dire que depuis 1994 déjà, l'Université de Francfort sur l'Oder et celle de Slubice, de l'autre côté de la frontière marquée par le fleuve Oder, avaient fusionné en une Université unique. Les étudiants suivent donc des cours de part et d'autre, et se mélangent ainsi. Depuis le 1er janvier 2008, ils ne sont même plus contrôlés à la douane. Et j'ai pu voir, au restaurant universitaire de Francfort sur l'Oder, une exposition sur les relations germano-polonaises sous le troisième Reich, exposition visitée par des étudiants des deux nationalités, ce qui était inimaginable il y a encore si peu de temps. À travers le programme Erasmus, qui permet aux étudiants de passer une année à l'étranger, une Europe des étudiants se construit peu à peu, qui ne peut être qu'une Europe de l'ouverture d'esprit et de la tolérance.

Des progrès notables ont également été réalisés dans le domaine de la justice internationale, notamment pour sanctionner les « crimes contre l'humanité » perpétrés sur le territoire européen. Avec l'arrestation, en juillet 2008, de Radovan Karadzic, ancien président de la République serbe de Bosnie, et chef de guerre des Serbes de Bosnie, recherché pendant plus de treize ans par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), et sa condamnation en mars 2016 à quarante ans d'emprisonnement, une victoire a été remportée contre l'impunité. Sa capture est le fruit de fortes pressions exercées sur Belgrade pour envisager l'entrée de la Serbie dans l'Union Européenne. Puis ce fut le tour, en 2013, de Ratko Mladic, ancien chef de l'armée des Serbes de Bosnie, et de Goran Hadzic, ancien président de la République des Serbes de la Krajina. La Justice pénale européenne a ainsi fait un grand pas en avant.

Ce qu'il reste à accomplir du point de vue de la justice, c'est un renforcement des régulations de l'économie par le politique, notamment par une promotion du droit social communautaire et par une extension du droit d'asile au sein de l'Union. Alors on pourra parler d'une Europe sociale et d'une Europe terre d'accueil. C'est donc dans ce sens que devraient porter nos combats.

Conclusion

Affermissement de la paix, développement d'une culture de non-violence, régulations politiques de l'économie, promotion du droit social et extension du droit d'asile : les défis à relever ne manquent pas pour notre continent européen. Si, comme le dit Edgar Morin, « l'Europe est un fait psychologique accompli », le contenu même de cet accomplissement reste à inventer, en termes de paix, de justice et de respect de la Création. Il ne relève que de notre responsabilité de citoyens européens de faire mentir Elie Barnavi, lorsqu'il parle d'une « Europe frigide », qui n'aurait plus de désirs. L'avenir est entre nos mains, le nôtre et celui de nos enfants, et pour terminer par une ultime citation, celle de ce grand européen suisse que fut Denis de Rougemont, je dirai que, plus que jamais, « l'avenir est notre affaire ».

Frédéric Rognon

Le projet européen : de la construction de la paix à la résurgence des mouvements isolationnistes

Le rôle des chrétiens

Texte proposé par Frédéric de Coninck, sociologue, Professeur à l'École Nationale des Ponts et Chaussées et membre de l'Église mennonite de Villeneuve-le-Comte, il est attaché à construire un dialogue entre les sciences sociales et les enjeux de la foi.

La construction de la paix se fait à différentes échelles. Il existe certains niveaux d'action qui semblent loin de notre portée quand ils mobilisent directement les gouvernements de pays concernés. Pourtant ce qui se passe au niveau des hautes sphères de l'état est largement parallèle à ce qui se passe tout près de chez nous, dans nos relations quotidiennes. Les mouvements populistes, eurosceptiques et méfiants à l'égard des autres, se nourrissent très largement de l'appui qu'ils reçoivent dans de larges franges de la population. Et l'histoire de la construction européenne et de ses difficultés se répercute beaucoup plus qu'on ne le pense dans notre vie de tous les jours.

Il vaut donc la peine de revenir sur les grands principes qui ont animé les fondateurs de l'Europe et sur certaines difficultés qu'ils n'avaient pas anticipées, avant de voir le rôle qui nous échoit, à chacun, dans la recherche de « la paix avec tous les hommes » (Rm 12.18).

I. L'émergence du projet européen suite à la Deuxième Guerre mondiale ; la recherche d'une paix durable.

Nous professons que la recherche de la paix fait partie de la foi. Pourtant, les nations européennes, réputées chrétiennes, n'ont pas cessé de se faire la guerre. Le XIXe siècle, par exemple, s'est ouvert avec les guerres napoléoniennes qui ont ravagé toute l'Europe. Ensuite l'Europe a provoqué des guerres coloniales en Afrique et en Asie. Et sur son propre territoire, les conflits ont continué. Les Autrichiens ont longtemps lutté contre les Italiens qui voulaient accéder à leur indépendance. L'Autriche s'est également opposée à la Prusse et à la Hongrie et les Pays-Bas à la Belgique. Les Français et les Anglais, coalisés, ont mené la guerre de Crimée contre les Russes. Les Danois se sont heurtés aux provinces allemandes. Les Serbes, les Turcs, les Russes et les Bulgares se sont entredéchirés. Et nous connaissons bien la guerre de 70 entre Français et Allemands. Le XXe siècle est monté encore d'un cran dans la conflictualité, avec les deux conflits mondiaux où l'ensemble de l'Europe (pour se limiter à son territoire) a été le théâtre des batailles.

Que se passe-t-il à la fin de la Deuxième Guerre mondiale ? D'abord le sommet dans la barbarie atteint avec la Shoah impose d'agir. Ensuite, certains cercles se rendent compte que le traité de Versailles, qui a clôt la Première Guerre mondiale, a préparé la Seconde, du fait de l'humiliation infligée à l'Allemagne. Le spectre d'une vengeance sans cesse poursuivie plane. Quelques visionnaires pensent qu'il faut raisonner différemment et rapprocher les pays d'Europe (vainqueurs ou vaincus) plutôt que de les opposer. L'idée est d'institutionnaliser une coopération entre eux afin de couper la source des conflits armés.

La déclaration de Robert Schuman, alors ministre des Affaires étrangères de la France, le 9 mai 1950, résume les grands traits de cette nouvelle stratégie :

« La paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent. [...] L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait. Le rassemblement des nations européennes exige que l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne soit éliminée. L'action entreprise doit toucher au premier chef la France et l'Allemagne. Dans ce but, le gouvernement français

propose immédiatement l'action sur un point limité, mais décisif. Le gouvernement français propose de placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une Haute Autorité commune, dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe. La mise en commun des productions de charbon et d'acier assurera immédiatement l'établissement de bases communes de développement économique, première étape de la Fédération européenne, et changera le destin de ces régions longtemps vouées à la fabrication des armes de guerre dont elles ont été les plus constantes victimes. La solidarité de production qui sera ainsi nouée manifestera que toute guerre entre la France et l'Allemagne devient non seulement impensable, mais matériellement impossible. L'établissement de cette unité puissante de production ouverte à tous les pays qui voudront y participer, aboutissant à fournir à tous les pays qu'elle rassemblera les éléments fondamentaux de la production industrielle aux mêmes conditions, jettera les fondements réels de leur unification économique ».

Comme cela est mentionné, gérer la production de charbon et d'acier de manière conjointe était le meilleur moyen de contrôler la production d'armes, grandes consommatrices de ces matériaux. Robert Schuman rappelle ce qui était le credo des promoteurs de l'Europe, à cette période : il s'agissait de rendre la guerre entre les pays « matériellement impossible ». En agissant sur la coopération économique, on sait l'herbe sous le pied de toute stratégie militaire visant les pays coopérants. Cela reprenait une croyance développée depuis de nombreuses années : développer le commerce entre des personnes limiterait la guerre. Il serait plus intéressant de commerçer ensemble que de se faire la guerre. Disons que le projet européen était un peu moins naïf quand même : il prévoyait la constitution d'institutions qui organisaient la production et pas seulement la mise en place d'une concurrence sauvage.

En tout état de cause, la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier voit le jour un an plus tard et elle servira de base au traité de Rome de 1957.

Le catholicisme de Robert Schuman a-t-il été un élément décisif dans sa vision des choses ? C'est difficile à dire. Dans ses différentes variantes, le christianisme avait encouragé, avant-guerre, aussi bien le militarisme que le pacifisme (le Mouvement International de la Réconciliation avait été créé, par exemple, en 1919). Ce qui est vrai est que ses interlocuteurs, en Allemagne (Konrad Adenauer), et en Italie (Alcide de Gasperi), partageaient les mêmes convictions et le même univers culturel que lui : celui de la Démocratie Chrétienne. Mais ce n'était pas le cas du Belge Paul-Henri Spaak, qui fit souvent office de médiateur entre les grands pays et joua un rôle décisif dans l'aboutissement du traité de Rome. Ce n'était pas non plus le cas de deux grands acteurs du processus européen à ses débuts : le français Jean Monnet et le hollandais Sicco Mansholt.

Il est plus exact de dire que toutes ces personnes avaient une expérience particulière des frontières, comme la notice de Wikipédia l'indique :

« Nombre d'entre eux ont grandi à proximité de frontières, parfois mouvantes, comme Robert Schuman, né Allemand à Luxembourg qui devient Français après le rattachement de la Moselle à la France, ou Alcide de Gasperi, qui commence sa carrière politique au parlement autrichien d'Innsbruck pour la terminer comme président du Conseil des ministres italien. Joseph Bech, Paul-Henri Spaak et Johan Willem Beyen dirigent les pays du Benelux, une union douanière constituée pour repousser les frontières trop étroites de ses membres. Enfin, Konrad Adenauer est originaire de Cologne, la grande ville la plus à l'ouest d'Allemagne, proche de la Sarre et de la Ruhr, des régions qui furent sujet de disputes entre les pays d'Europe au lendemain des deux conflits mondiaux »¹.

Il faut dire aussi que l'un des plus puissants moteurs du rapprochement entre les pays d'Europe de l'Ouest fut l'existence d'un bloc de l'Est. Dans le contexte de la guerre froide, où le leadership était passé entre les mains des Etats-Unis et de l'URSS, les pays d'Europe de l'Ouest étaient obligés de présenter un front commun s'ils voulaient peser dans les négociations.

¹ https://fr.wikipedia.org/wiki/Pères_de_l'Europe, page consultée le 15 novembre 2017.

II. Le devenir de ce projet de paix

De toute manière, il est toujours hasardeux d'accoler, sans restriction, le qualificatif de « chrétien » à un projet politique. La tradition anabaptiste nous rend très prudents sur ce sujet. Les chrétiens sont appelés à s'interroger sur les effets de leur pratique dans la vie sociale. Ils sont appelés à une radicalité dans leurs comportements. Le domaine de la politique peut en incorporer quelque chose, mais il reste celui du compromis, de la gestion des rapports de force et de la recherche d'un consensus suffisant et provisoire sur la manière de vivre ensemble. S'il accueille quelque chose de la radicalité chrétienne, à l'occasion, il ne s'y identifie jamais.

En l'occurrence, l'idée de construire des structures de coopération entre des pays qui sortaient d'une guerre mutuelle doit quelque chose au projet d'amour de l'ennemi. Mais le point aveugle qui consistait à attribuer une valeur de pacification « magique » au commerce a fini par engendrer des difficultés de plus en plus aiguës. L'Europe a mis en place des systèmes de solidarité entre les pays les plus riches et les pays les plus pauvres, mais cela ne l'a pas prémunie contre la contradiction qui frappe aujourd'hui la plupart des économies mondiales : les écarts de revenus entre pays diminuent, tandis qu'à l'intérieur de chaque pays les écarts de revenus entre personnes augmentent.

On a donc vu émerger, au sein même de chaque pays, une Europe à deux vitesses : l'Europe de l'ouverture des horizons pour ceux qui en tirent profit et l'Europe qui s'infiltra dans des destinées fragiles pour ceux qui subissent les soubresauts de l'économie. Pour un étudiant qui part en échange Erasmus, l'Europe est une réalité dont il profite pleinement. Pour un ouvrier qui perd son emploi parce que son usine est délocalisée dans un autre pays d'Europe où les coûts salariaux sont plus faibles, l'Europe est une réalité dont il souffre très directement. Les guerres ne sont pas seulement militaires, elles sont également financières et commerciales. Faut-il s'étonner que Mamon dénature des projets de paix ?

Par ailleurs, la fin de la guerre froide a forcément changé le contexte : la nécessité de faire bloc est devenue bien moins importante. Dès lors les forces de dispersion sont développées et de nombreux mouvements eurosceptiques sont apparus.

Ces mouvements eurosceptiques se nourrissent de pratiques de proximité de plus en plus brutales. D'un côté, du fait de la multiplication des moyens de transport et de communication, les diverses populations se croisent de plus en plus souvent et facilement, mais, d'un autre côté, elles se heurtent de plus en plus à leurs différences. Les plaintes pour incivilité et pour atteinte aux personnes augmentent régulièrement, en France, depuis le milieu des années 80. Tandis que les votes d'extrême droite resurgissent un peu partout en Europe, la recherche éperdue d'un repli vers « l'entre-soi » prolifère. Internet tend à produire une société d'archipel où les communications entre personnes semblables se multiplient, tandis que les communications avec des personnes différentes deviennent de plus en plus agressives. Le nombre de personnes persuadées qu'elles seraient mieux si elles étaient plus isolées des autres augmente.

Beaucoup de gens pensent aussi que les « grands » organes de presse ou les « grands » partis politiques ne parlent plus du monde tel qu'il est et qu'il faut « repartir de la base » c'est-à-dire d'eux-mêmes et de leurs proches. Et cela va au-delà de l'extrême droite. C'est la conviction portée, sur des modes divers, par le mouvement « 5 étoiles » en Italie, Podemos en Espagne, ou Die Linke en Allemagne. On a même vu un mouvement semblable surgir au centre avec Ciudadanos en Espagne. La dernière campagne présidentielle, en France, a illustré de manière extrêmement forte, cette tendance.

Les sociétés européennes se diluent et se fragmentent, pendant que les mouvements indépendantistes, portés par des régions riches qui ne veulent plus payer pour les régions pauvres, se réveillent. Ce sont des formes larvées de guerre civile qui se développent. On tente de se défendre contre les autres par des moyens contraignants : séparation politique, législations sécuritaires, dispositifs techniques de surveillance, communication verrouillée, fermeture au dialogue, etc.

III. Le rôle des chrétiens dans ce contexte tendu

La question n'est pas tellement, comme je l'ai dit, de glosier sur ce que pourrait être une « politique chrétienne », mais de s'interroger sur le rôle des chrétiens, à leur mesure, au niveau de leurs pratiques, dans ce contexte tendu.

Les chrétiens, on peut le constater, sont atteints eux aussi, par les tendances aux replis divers et à la méfiance croissante qui traversent les sociétés européennes. Ce qui se vit dans l'église peut néanmoins nourrir des dynamiques qui luttent contre la brutalité grandissante des rapports sociaux. Il n'y a pas tellement de lieux (en dehors du travail) où des groupes sociaux divers ont l'occasion de coopérer. Les membres d'églises, dans leur ensemble, ne sont sans doute pas toujours aussi divers qu'on pourrait l'espérer. Malgré tout, des générations différentes, des personnes de nationalités différentes, des personnes qui ont des situations professionnelles différentes, vivent ensemble dans les églises. En vivant dans l'église, on a l'occasion de se frotter à d'autres milieux, de les connaître de près, et, par là même, de s'ouvrir à d'autres points de vue, à d'autres manières de raisonner, de faire tomber bien des préjugés.

La dimension missionnaire de l'église pousse, également, à s'ouvrir à d'autres horizons, que ce soit près de chez soi ou à l'étranger. On ne peut pas prétendre rejoindre quelqu'un dont on se méfie. De nombreuses œuvres chrétiennes ou d'inspiration chrétienne aident, également, les personnes en difficulté à se relever et à trouver une place dans la société. Là aussi, cela suppose de sortir de sa coquille et d'aller à la rencontre d'une autre réalité.

La solidarité financière et la mise en commun des dons de chacun, sur lesquelles l'église est construite sont, elles aussi, des expériences formatrices. Elles nous apprennent à voir ce que la générosité réciproque nous apporte.

En résumé, les chrétiens sont a priori équipés pour être des germes d'accueil de la différence, d'ouverture à l'autre, de générosité et de réconciliation avec ceux que l'on considère comme des ennemis. La situation d'ensemble de l'Europe n'est pas aussi dramatique qu'à l'époque où des nations entières se faisaient la guerre. Mais on ne peut pas non plus construire des sociétés basées sur autant d'hostilités croisées qu'aujourd'hui. Un jour où l'autre, la situation finit par dégénérer. C'est à cela que nous devrions prendre garde, dès à présent.

Frédéric de Coninck

Notes pour la prédication

Canevas de prédication proposé par Pascal Keller de l’Église évangélique mennonite de Strasbourg-IIIkirch. De ce canevas, le prédicateur pourra, soit reprendre la trame globale en la résumant, soit reprendre l’un ou l’autre aspect sur lequel il se concentrera.

La paix est une préoccupation très importante chez les êtres humains. Si elle n'est pas toujours le souci des puissants, elle est généralement le désir des populations. Non seulement l'absence de conflits, mais aussi un vivre ensemble paisible et riche de rencontres, de projets communs, de découverte des uns et des autres. On aspire à la paix, mais on vit souvent la guerre...

Nous proposons trois textes qui parlent de paix et qui peuvent éclairer notre réflexion sur l'Europe. Instrument de paix ?

Textes

Esaïe 2,1-5 :

- 1 *Paroles d’Esaïe, fils d’Amots, ce qu’il a vu au sujet de Juda et de Jérusalem.*
- 2 *Dans la suite des temps, la montagne de la maison du SEIGNEUR sera établie au sommet des montagnes ; elle s’élèvera au-dessus des collines, et toutes les nations y afflueront.*
- 3 *Une multitude de peuples s’y rendra ; ils diront : Venez, montons à la montagne du SEIGNEUR, à la maison du Dieu de Jacob ! Il nous enseignera ses voies, et nous suivrons ses sentiers. Car de Sion sortira la loi, de Jérusalem la parole du SEIGNEUR.*
- 4 *Il sera juge entre les nations, il sera l’arbitre d’une multitude de peuples. De leurs épées ils forgeront des socs de charrue, de leurs lances des serpes : une nation ne lèvera plus l’épée contre une autre, et on n’apprendra plus la guerre.*
- 5 *Maison de Jacob, venez, marchons à la lumière du SEIGNEUR !*

Jérémie 29,4-7 :

- 4 *Voici ce que dit le SEIGNEUR (YHWH) des Armées, le Dieu d’Israël, à tous les exilés, ceux que j’ai exilés de Jérusalem à Babylone :*
- 5 *Bâtissez des maisons et habitez-les ; plantez des jardins et mangez-en le fruit.*
- 6 *Mariez-vous et engendrez des fils et des filles ; mariez vos fils et donnez vos filles en mariage, pour qu’elles mettent au monde des fils et des filles ; multipliez-vous là où vous êtes et ne diminuez pas.*
- 7 *Recherchez la paix de la ville où je vous ai exilés et intercédez pour elle auprès du SEIGNEUR, car votre paix dépendra de la sienne.*

1 Tim. 2,1-4 :

- 1 *J’encourage donc, en tout premier lieu, à faire des requêtes, des prières, des supplications et des actions de grâces pour tous les humains,*
- 2 *pour les rois et pour tous ceux qui occupent une position d’autorité, afin que nous menions une vie paisible et tranquille, en toute piété et en toute dignité.*
- 3 *Cela est beau et agréé de Dieu, notre Sauveur,*
- 4 *qui veut que tous les humains soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité.*

I. Esaïe 2,1-5

Ce texte est clairement messianique, il fait référence au temps de la fin. Mais ces textes avaient déjà un sens pour les contemporains du prophète. Ils donnaient notamment des indications sur ce qu'est la paix et comment aller dans le sens de la paix, même si le mot lui-même n'est pas présent dans le texte.

Jérusalem est présentée comme un lieu qui attire les nations, car Dieu y réside et, surtout, en ce lieu, Dieu parle. Dans notre texte, les nations ne viennent pas pour adorer le Seigneur, mais pour être enseignées par lui. Elles viennent volontairement pour entendre la Parole de Dieu. L'enseignement qu'elles recherchent est centré sur une question très pratique : comment vivre en paix entre les nations ? Cet enseignement aura un aspect général (« il nous enseignera ses voies »), mais aussi judiciaire (« de Sion sortira la loi »). L'instruction divine apportera un « nouvel ordre mondial » dans lequel Dieu sera le juge et l'arbitre des nations et des peuples (verset 4), ce qui apportera la paix tant désirée.

Deux précisions sont apportées sur ce que sera cette période de paix, caractérisée par le fait qu' « une nation ne lèvera plus l'épée contre une autre » :

- « *De leurs épées ils forgeront des socs de charrue, de leurs lances des serpes : une nation ne lèvera plus l'épée contre une autre, et on n'apprendra plus la guerre.* » Il y aura un redéploiement industriel : on ne construira plus des outils de guerre, mais on utilisera les ressources et les moyens de production pour fabriquer des outils nécessaires à la culture et donc à l'alimentation de la population.
- « *On n'apprendra plus la guerre.* » Ce verset souligne la fin de l'armée, lieu par excellence de l'apprentissage de la guerre, mais indique plus que cela : un changement de mentalité dans les relations entre peuples. D'autre part, si on n'apprendra plus la guerre, ce sera parce qu'on a appris autre chose : comment vivre en paix. Le texte ne donne pas de précisions sur ce point, mais le texte qui va du chapitre 8 au chapitre 9, explique que la paix sera apportée par le prince de la paix et subsistera sans fin, car fondée sur l'équité et la justice (Es 9,6). La guerre est une culture, un mode de vie, un apprentissage, la paix aussi...

Le texte pourrait s'arrêter là. Nous pourrions rester là et rêver à un avenir sans violence, sans terrorisme et soupirer en attendant que cela arrive. Mais tel n'est pas le but du texte qui se conclut par une exhortation valable non seulement pour les auditeurs du prophète, mais aussi pour nous : « *Maison de Jacob, venez, marchons à la lumière du Seigneur* ». La vision présentée par Esaïe a pour but d'inspirer notre vie aujourd'hui. Cette lumière révélée par le texte doit nous éclairer dans notre vie aujourd'hui. Voici quelques pistes :

- La paix ne sera pas produite par la violence et par la victoire d'un camp sur l'autre.
- La guerre et la paix ont des dimensions économiques. S'il y a des guerres, c'est aussi parce qu'il y a des gens qui ont des intérêts économiques, et notamment les fabricants d'armes. Industrie militaire et guerre sont liées.
- La guerre est une manière de vivre au quotidien ; la violence produit de la violence, le mal appelle le mal. Nos gestes, évidemment, mais aussi nos mots peuvent tuer, notre humour peut blesser, sans même que l'on s'en rende compte. La paix est aussi une manière de vivre au quotidien, avec ceux que nous rencontrons ou qui partagent notre vie. A cause du péché, nous sommes facilement violents de façon inconsciente. Seul l'apprentissage à vivre l'amour peut faire reculer cette violence en nous.
- Notre lumière ne vient pas seulement du texte du prophète. Dans la Bible, la lumière est une personne, Jésus-Christ, que l'Evangile de Jean présente comme « *la vraie lumière, celle qui éclaire tout humain* » (Jean 1,9) et Jésus lui-même se présente ainsi : « *C'est moi qui suis la lumière du monde ; celui qui me suit ne marchera jamais dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie.* »

Ce qu’Esaïe annonce est une période où les nations auront compris que c’est dans le Dieu d’Israël qu’est la vraie paix et ils viendront chercher auprès de lui. Cette paix est apportée par le « prince de la paix », Jésus, dont l’œuvre de salut détruit les murs de séparation.

Même si aujourd’hui les nations ne connaissent pas le Dieu de paix et n’ont pas soif de l’écouter, nous pouvons nous associer à leur désir de paix et y travailler avec eux comme des témoins de la paix dont Dieu et sa parole sont la source. C’est ce à quoi nous invite le texte suivant.

II. Jérémie 29,4-7

Un certain nombre d’habitants de Juda ont été déportés à Babylone après la prise de Jérusalem en 597 avant Jésus-Christ. Ils vivent donc en exil. Des faux prophètes leur annoncent régulièrement que cette situation va évoluer favorablement et que Dieu leur demande de rester dans une attitude d’opposition aux babyloniens.

Jérémie profite d’une ambassade à Babylone pour leur faire parvenir une lettre où il leur dit, au nom du Seigneur, de s’installer dans le pays dans lequel ils vont rester 70 ans : construire des maisons, planter des jardins, se marier... et, chose plus surprenante : « *Recherchez la paix de la ville où je vous ai exilés et intercédez pour elle auprès du SEIGNEUR, car votre paix dépendra de la sienne.* »

Même s’il n’est pas question de s’assimiler aux babyloniens, ni de se marier avec eux, Jérémie invite à ne pas vivre dans un ghetto. Jérémie invite à une forme d’intégration et cela à deux niveaux :

- Participer à la vie de la cité pour construire un vivre ensemble marquée par la paix au sens biblique, une paix qui inclut la justice sociale, la vérité et l’honnêteté dans les relations. Les habitants de Juda exilés de l’époque et les chrétiens d’aujourd’hui ont beaucoup à apporter à la cité s’ils prennent au sérieux l’exhortation du prophète et s’ils recherchent et vivent la justice et la vérité du Royaume.
- Intercéder pour la ville auprès du Seigneur.

Il n’y a donc pas seulement une dimension horizontale de relation avec les babyloniens, mais aussi une dimension verticale, spirituelle : les exilés doivent prier pour ceux qui habitent avec eux la même cité.

Un enseignement extrêmement important conclut ce passage : « *car votre paix dépendra de la sienne.* » Il y a ici une affirmation nette de la solidarité entre tous les habitants de la ville. Il n’est pas question de se tenir à l’écart en s’imaginant être les préférés de Dieu à cause de l’alliance de Moïse ou du Salut en Jésus. Nous sommes co-responsables de la paix dans les cités où nous vivons, c’est ce que dit le prophète. C’est d’autant plus frappant qu’au temps de Jérémie, les possibilités d’action des membres de la cité étaient beaucoup plus limitées que les nôtres. Aujourd’hui, nous avons la liberté d’association, de nous organiser à plusieurs pour agir dans la société de différentes manières. Nous avons pleine possibilité de vivre la solidarité avec les plus pauvres et de répondre à toutes sortes de besoins. Apporter plus de justice en partageant les biens ; accueillir et respecter tous les humains que nous rencontrons, les aimer comme Jésus nous le demande et ainsi créer du lien avec tous ceux que nous rencontrons ; vivre en communauté fraternelle régie par la grâce et le pardon ; s’intéresser aux problèmes de la cité et travailler avec d’autres à trouver des solutions... Voilà quelques-unes des manières dont nous pouvons « rechercher le bien de la ville », en tant qu’individus, mais encore plus en tant que communauté chrétienne.

Nous vivons dans un monde marqué par le péché, mais nous devons résister à la tentation de le fuir. Jésus ne demande pas au Père que nous soyons enlevés du monde (Jean 17,15), mais que nous vivions dans ce monde en étant consacrés par la vérité (Jean 17,17.19), ce qui suppose notamment une pleine liberté par rapport aux pouvoirs politiques et économiques qui dirigent notre société.

III. 1 Timothée 2,1-4 :

Le texte de Paul en 1 Timothée 2,1-4 souligne que l'enseignement du Nouveau Testament n'est pas différent de celui de Jérémie 29. L'apôtre invite ses lecteurs à prier, et donc à s'intéresser, non pas aux autorités seulement, comme on le pense souvent, mais à « tous les humains ». Il ne s'agit pas de tous les humains de façon générale, impersonnelle, mais de tous ceux qui sont nos prochains, y compris parfois par le biais des médias. L'expression « tous les humains » est une manière pour Paul de nous inviter à regarder au-delà de nos communautés et se sentir concernés par tous.

Ce qui est remarquable, c'est que la prière ne se limite pas au registre de l'intercession. Après les trois premiers termes qui appartiennent à ce registre, vient « l'action de grâce ». Je ne crois pas avoir déjà entendu des actions de grâces pour tous les humains, biens que nous confessons qu'ils sont tous des créatures à l'image de Dieu, aimés de lui. Nous réservons trop souvent l'action de grâce à Dieu lui-même et à ce qui se passe dans Son Eglise...

La prière pour les autorités a pour but que celles-ci exercent bien leurs responsabilités, « *afin que nous menions une vie paisible et tranquille, en toute piété et en toute dignité* ». Ce « nous » ne concerne-t-il que les chrétiens ? Ou bien concerne-t-il « tous les humains » ? Quelle que soit la réponse, cette « vie paisible et tranquille » n'a pas pour objet notre confort personnel ou communautaire, mais a pour but, selon le contexte, de favoriser la mission envers ceux qui ne connaissent pas Dieu.

Conclusion

En attendant le retour de Jésus, nous avons le commandement de nous intéresser à tous les humains et à travailler au bien de la cité et donc à la paix entre ses habitants. Nous pouvons être reconnaissants de la création de l'Union Européenne, car elle a été un remarquable instrument de paix, au sens d'absence de guerre, entre pays européens. Bien sûr, cette paix est imparfaite, marquée par le péché de toutes sortes de manières, et l'évolution de l'Union Européenne peut poser question aujourd'hui.

Mais la vraie question n'est pas tant de juger, en mettant l'accent sur ce qui ne va pas, que de discerner comment nous pouvons, aujourd'hui, participer au bien de nos sociétés et à la construction d'une Europe plus juste et solidaire.

Au rebours d'une culture qui tend à faire de nous des clients de nos sociétés et de ses autorités, l'Ecriture nous demande d'être des acteurs, qui participent à la construction d'un vivre ensemble marquée par la recherche du bien pour tous.

Pascal Keller

Histoire(s) pour les (petits et grands) enfants

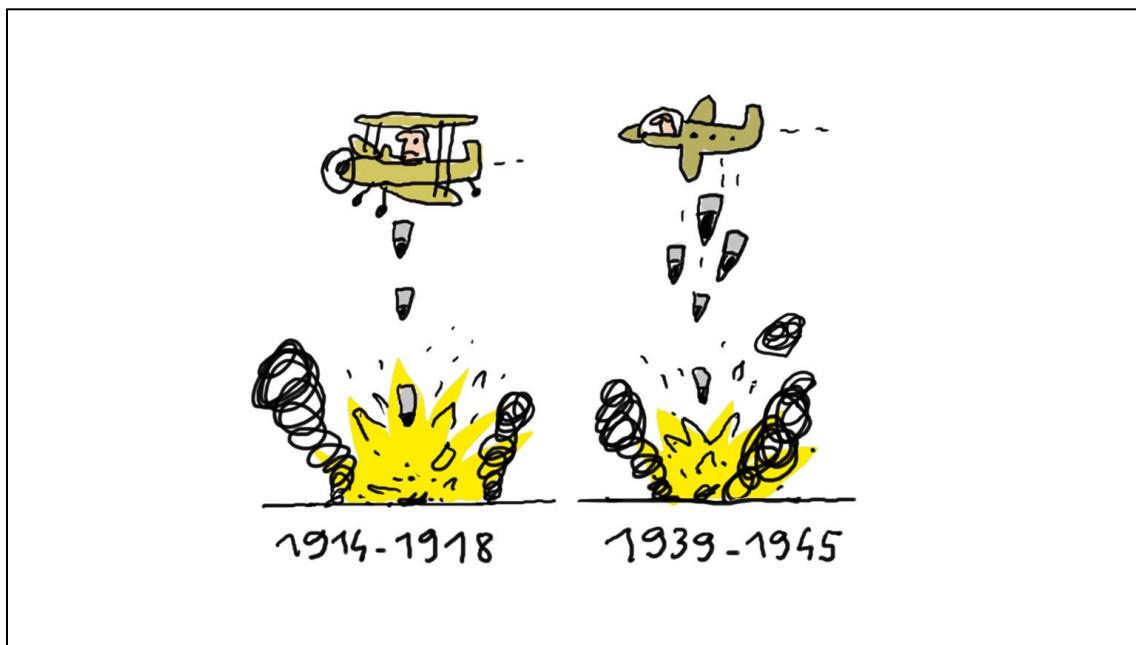
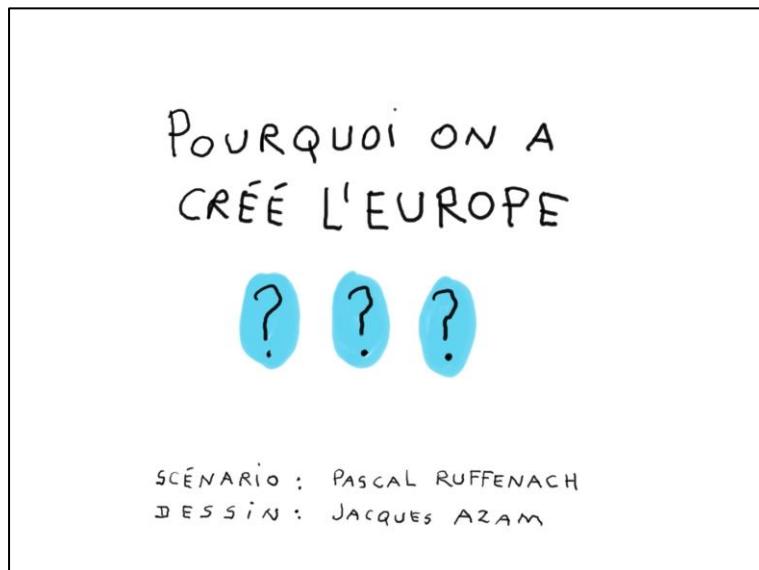
Proposées par Sylvain Roussey, membre de l'Église mennonite de la Prairie à Montbéliard et Corentin Haldemann, membre de l'Église mennonite d'Ensisheim.

La première histoire nous raconte la construction de l'Europe en images, elle peut permettre d'illustrer un sujet qui peut être trop abstrait pour les enfants.

La seconde histoire invitera les enfants à réfléchir à l'importance de la solidarité, dont nous souhaitons qu'elle progresse en Europe.

Enfin, la dernière histoire illustre la réconciliation entre les peuples, comme la construction d'un pont à la place d'un mur.

Pourquoi on a créé l'Europe (Source : <https://www.youtube.com/watch?v=jcvxQROJJ3Q>)



Au XXème Siècle, deux grande guerres ont eu lieu sur le continent européen : celle de 1914-1918, et celle de 1949-1945



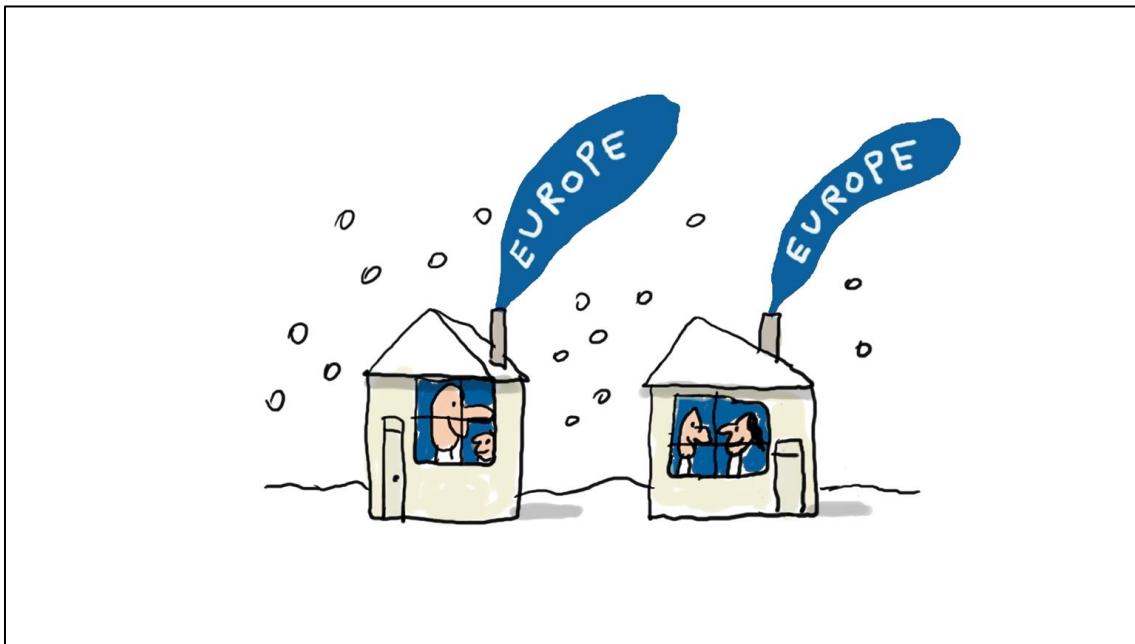
La plupart des pays qui composent ce continent y ont participé. Il y a eu des millions de morts. Le continent européen a été dévasté.



L'Europe est née de ces conflits meurtriers. En 1950, 6 pays, dont la France et l'Allemagne, ont rêvé de construire ensemble un espace où la paix serait durable.



A cet espace, ils ont donné le nom d'Union Européenne. Et depuis plus de cinquante ans, ce rêve de paix s'est réalisé.



L'Europe a aussi été créée pour permettre à tous ses habitants de vivre mieux.



Aujourd’hui, ce sont 28 pays qui composent l’Union Européenne. Jours après jours, ils essayent de se mettre d’accord, sur des règles de vie commune.



Comment aider les pays qui ont des difficultés économiques ? Comment aider les entreprises, et les travailleurs ? Que faire pour l’environnement ?



Ce n'est déjà pas facile pour un pays de résoudre ces questions. Alors à 28, c'est parfois très compliqué.



C'est la raison pour laquelle tu entends si souvent parler de l'Union Européenne, et des élections européennes.



Mais même avec les difficultés économiques qui touchent aujourd’hui beaucoup de pays européens, il ne faut jamais oublier le rêve de paix du début.

Les bons amis (Les classiques du Père Castor)

Il neige tant et tant que les champs sont blancs, tout blancs. Ce petit lapin-là n'a plus rien à manger. Rien. Il ouvre sa porte : « Brr... Qu'il fait froid ! » Le petit lapin s'en va chercher quelque chose, quelque chose à manger. Et voilà qu'il trouve, savez-vous quoi ? Deux carottes rouges, grosses comme ça, qui dormaient sous la neige. Croque, croque, croque. Il en mange une. Il n'a plus faim. Il se dit : « Il fait si froid, il neige si fort, le petit cheval, mon voisin, a sûrement faim. Je vais porter l'autre carotte chez lui. »

Court, court, le petit lapin, chez le petit cheval, son voisin. Toc ! Toc ! Il ouvre la porte... Ah ! le petit cheval n'est pas là ! Il laisse la carotte... et s'en va.

Dans la neige qui glisse et qui crisse, le petit cheval cherche quelque chose à manger. Et voilà qu'il trouve, savez-vous quoi ? Un gros navet, blanc et violet, qui faisait une bosse sous la neige. Croque, croque, croque. Il mange le navet. Bon, bon ! Il n'a plus faim, et il revient dans sa maison.

Il rentre chez lui, voit la carotte, et dit : « Qui me l'apporte ? C'est le lapin gris : j'ai vu ses petits pas dans la neige ! Comme il est gentil, ce petit lapin gris ! » Puis il se dit encore : « Il fait si froid, il neige si fort que le mouton a sûrement faim. Vite, je lui porte cette carotte et je reviens. »

Galope ! petit cheval, galope ! hop ! hop ! hop ! hop ! hop ! vers la maison du gros mouton. Toc ! toc ! Il ouvre la porte. Ah ! le mouton n'est pas là ! Le petit cheval pose la carotte et s'en va...

Le gros mouton frisé est allé chercher quelque chose à manger. Et voilà qu'il trouve, savez-vous quoi ? Un chou-rouge bien caché sous la neige. Il mange le chou feuille à feuille, croque, croque, croque. Il n'a plus faim et il revient dans sa maison.

Mouton entre chez lui, voit la carotte et dit : « Une carotte, qui me l'apporte ? C'est le petit cheval, je parie : je vois ses pas dans la neige ! » Et le mouton dit encore : « Il fait si froid, il neige si fort, le chevreuil a sûrement faim : je lui porte la carotte et je reviens. »

Le gros mouton trotte, trotte sur la neige qui glisse et qui crisse, sur les prés gelés, à travers les bois, jusqu'à la maison du petit chevreuil roux. Toc, toc, il ouvre la porte... Ah ! le chevreuil n'est pas là ! Il laisse la carotte et s'en va.

Le chevreuil est allé chercher quelque chose à manger. Il a trouvé, savez-vous quoi ? Une touffe d'herbe gelée et les bourgeons d'un petit sapin. Il en mange tant et tant qu'il n'a plus faim.

Il rentre chez lui, voit la carotte et dit : « Qui me l'apporte ? Le mouton marron, je crois : il a perdu un brin de laine, en sortant d'ici. » Et le chevreuil dit encore : « Il fait si froid, il neige si fort... le lapin a sûrement faim. Vite, vite, je lui porte cette carotte et je reviens. »

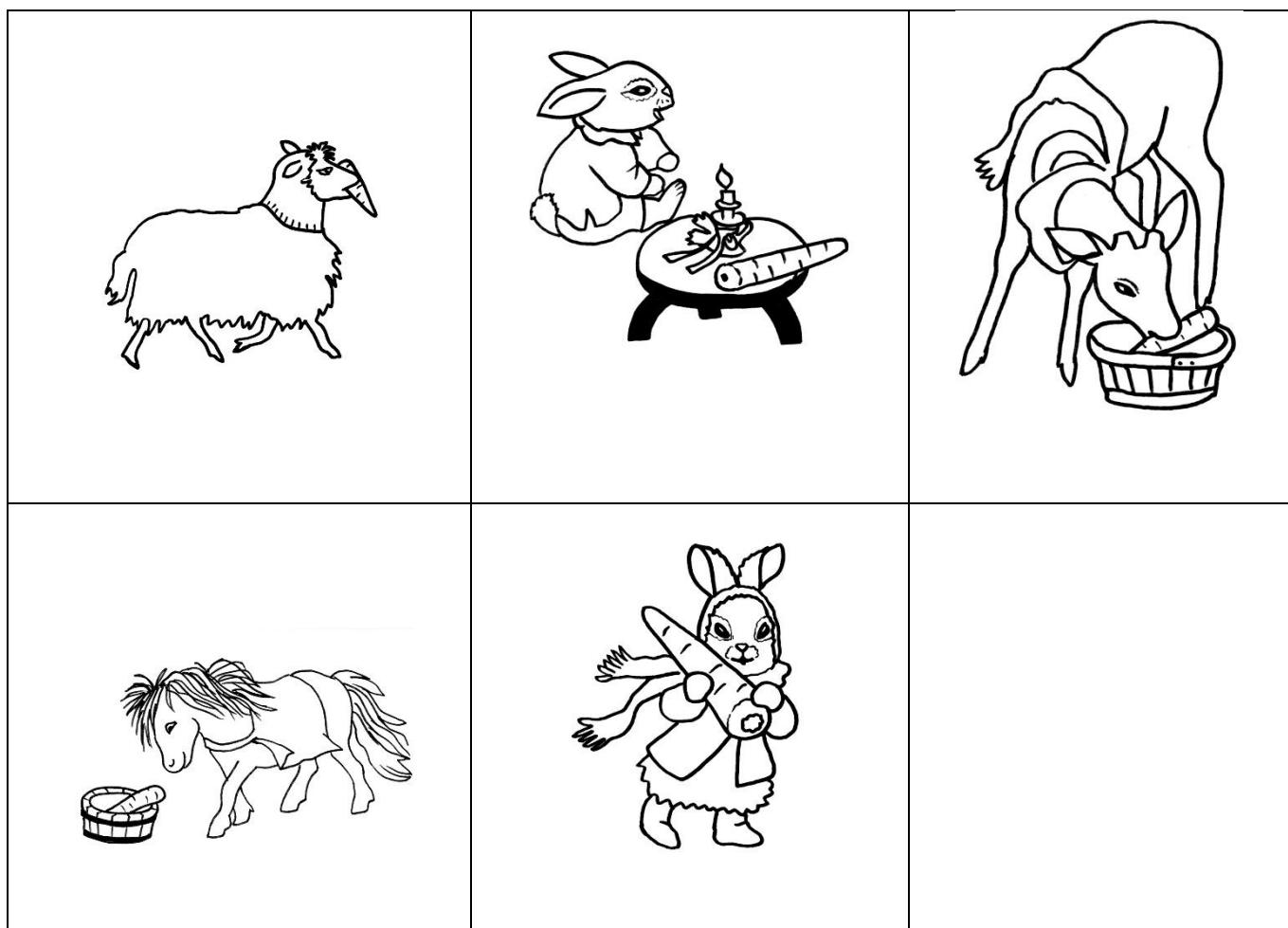
Saute, saute, le petit chevreuil roux, par-dessus les haies, par-dessus les houx, dans les bois sans feuilles, saute le chevreuil. Il arrive, il arrive enfin à la porte du petit lapin.

En rentrant chez lui, le lapin gris s'est endormi. Le chevreuil, tout doux, ouvre la porte et pose la carotte, tout doux, près de lui. Le lapin se réveille. Le chevreuil lui dit : « Il fait si froid, il neige si fort, tu n'as peut-être rien à manger ! Je t'apporte une carotte... »

Et c'est ainsi que, du cheval au mouton, du mouton au chevreuil, la carotte revint au petit lapin gris.

Ah ! les bons, les bons amis !

Activité possible : reconstituer l'histoire en mettant les images dans l'ordre chronologique.



Le bâtisseur de ponts

Voici l'histoire de deux frères qui s'aimaient beaucoup et vivaient en parfaite harmonie dans leur ferme jusqu'au jour où un conflit éclata entre eux. Les deux frères vivaient du travail de leurs champs. Ils cultivaient ensemble et récoltaient ensemble. Ils avaient tout en commun.

Tout commença par un malheureux malentendu entre eux. Mais peu à peu, le fossé se creusa jusqu'au jour où il y eut une vive discussion puis un silence douloureux qui dura plusieurs semaines.

Un jour quelqu'un frappa à la porte du frère aîné. C'était un homme à tout faire qui cherchait du travail. Quelques réparations à faire...

« Oui, lui répondit-il, j'ai du travail pour toi. Tu vois, de l'autre côté du ruisseau vit mon frère cadet. Il y a quelques semaines, il m'a offensé gravement et nos rapports se sont brisés. Je vais lui montrer que je peux aussi me venger. Tu vois ces pierres à côté de ma maison ? Je voudrais que tu en construises un mur de deux mètres de haut, car je ne veux plus le voir. »

L'homme répondit : « Je crois que je comprends la situation ».

L'homme aida son visiteur à réunir tout le matériel de travail puis il partit en voyage le laissant seul pendant toute une semaine. Quelques jours plus tard, lorsqu'il revint de la ville, l'homme à tout faire avait déjà terminé son travail. Mais quelle surprise ! Au lieu d'un mur de deux mètres de haut, il y avait un pont.

Précisément à ce moment, le frère cadet sortit de sa maison et courut vers son aîné en s'exclamant : « Tu es vraiment formidable ! Construire un pont alors que nous étions si fâchés ! Je suis fier de toi ! »

Pendant que les deux frères fêtaient leur réconciliation, l'homme à tout faire ramassa ses outils pour partir. « Non, attends ! » lui dirent-ils. Il y a ici du travail pour toi. Mais il répondit : « Je voudrais bien rester, mais j'ai encore d'autres ponts à construire... »

Près de nous

Le jardin des Deux Rives est un parc public transfrontalier entre la ville de Strasbourg en France et la ville de Kehl en Allemagne. Il est situé de part et d'autre du Rhin avec une passerelle pour relier les deux parties (crédit photo : Wikipédia).



Proposition d'offrande

Cette année, la Commission de Réflexion pour la Paix vous propose de destiner l'offrande du Dimanche pour la Paix à Eglise et Paix (Church and Peace).

Church and Peace (Église et Paix) est le réseau œcuménique européen des Eglises pacifistes. Celui-ci

se compose de communautés, de paroisses, de centres de formation, de services pour la paix et d'organisations œuvrant pour la paix. Il apporte sa contribution au dialogue œcuménique sur la Justice, la Paix et la Sauvegarde de la Création et est le terreau d'initiatives et de projets communs.



Sur leur site web (www.church-and-peace.org) vous trouverez toutes les informations utiles sur :

- La non-violence évangélique et ce que veut dire être « Eglise de paix ».
- Les membres du réseau et leur engagement non-violent au quotidien.
- Les activités de Church and Peace, de ses membres et de ses partenaires.

Les offrandes recueillies lors du Dimanche pour la Paix 2018 sont à libeller à l'ordre de l'AEEMF et à envoyer à :

*Jean-Marc Graber, Trésorier de l'AEEMF
5 rue du Caporal Peugeot
90 100 JONCHEREY
tresorier.aeemf@gmail.com*

Merci de mentionner : Dimanche pour la Paix 2018.

MERCI À VOUS !

Retour sur l'offrande du Dimanche pour la Paix 2017

La Commission de Réflexion pour la Paix vous avais proposé de destiner l'offrande du Dimanche pour la Paix 2017 au programme de réhabilitation post-traumatique d'enfants palestiniens par YMCA soutenu par le MCC Palestine. Voici leur lettre de remerciements, traduite par Thaddée Ntihinyuzwa.

Chers frères et sœurs de l'AEEMF

Salutations de Bethlehem-Palestine,

Le 11 juillet 2017

Nous accusons réception de la somme de 4894 € de l'AEEMF, l'offrande collectée lors du dimanche pour la paix de mars 2017 et affectée au soutien de notre travail à YMCA pour réhabiliter les jeunes sortis des prisons israéliennes.

Nous accusons réception de l'offrande et voudrions vous assurer que votre soutien sera un autre pas en avant pour arriver à la paix et la justice au Moyen Orient, par la restauration de l'espoir pour une vie meilleure de ces jeunes qui ont perdu tout espoir et sont abandonnés avec leur traumatisme et leurs ressources limitées.

Nous vous remercions beaucoup et que notre Seigneur et Sauveur Jésus Christ vous assure vous et votre congrégation de Son amour et de Sa grâce.

Signé :
Nader Abu Amsha
Directeur du Programme YMCA Jérusalem-Est